



SFP-APA

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

N° 76310868331 obtenu auprès de la Préfecture de la région Occitanie

La convention complétée est à transmettre à la SFP-APA avant le mercredi 1er Avril 2020.

Entre les soussignés :

1) La Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée (SFP-APA), association loi 1901, dont le siège sociale est situé 7 La Mesleraye - 50400 Saint Planchers – France

Et

2) Nom de du stagiaire (auto-financement) ou de l'établissement cliente (entreprise, association,...)(CPF)* :

Nom* :

Adresse* :

Siret N°* :

* À compléter

En application des dispositions du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie, est conclue la convention suivante,

Article 1 : Objet de la convention

En exécution de la présente convention, la Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée (SFP-APA) s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« Intégrer la marche nordique dans un processus de réadaptation à l'effort »

• Objectif(s) pédagogique(s) de la formation

Cette formation continue contribue à la formation des enseignants en Activité Physique Adaptée tout au long de leur carrière.

Combinant des contenus théoriques et pratiques, cette formation contribue à l'acquisition, à l'actualisation et au perfectionnement de connaissances et au développement de nouvelles compétences, utiles aux porteurs de projets en Activité Physique Adaptée. Elle vise à favoriser l'amélioration permanente des pratiques des enseignants en APA en poste et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Elle soutient également l'innovation et l'évaluation en APA.

Cette formation continue en 2020 aura pour objectifs spécifiques :

- Découverte de la marche nordique (aspects techniques, matériels, scientifique, ...) ;
- Être capable d'encadrer une séance de marche nordique dans le cadre de l'APAS ;
- Répondre aux besoins et attentes des patients grâce à la mise en place de séances de marche nordique (capacités physiques, estime de soi, socialisation par l'APS...) en assurant leur sécurité.

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

7 La Mesleraye - 50400 Saint Planchers – France

www.sfp-apa.fr



- **Modalités d'évaluation**

Les connaissances acquises lors de la formation « Intégrer la marche nordique dans un processus de réadaptation à l'effort » seront évaluées par 2 questions ouvertes.

Les organisateurs prévoient qu'une attestation de présence à la formation soit délivrée à chaque stagiaire.

Pour terminer et afin de faire évoluer les futures formations continues de la SFP-APA, un questionnaire de satisfaction sera remis aux stagiaires.

Article 2 : Dispositions financières

a) Frais individuels d'inscription

Ces frais couvrent l'inscription à la formation continue, l'attestation de formation, les collations (boissons froides / chaudes, gâteaux et fruits) et le repas du midi.

	2 journées	Sous total
Étudiant et professionnel APA - Membre de la SFP-APA ¹	___ personne(s) 100 €/pers	€
Professionnel APA – non membre de la SFP-APA ²	___ personne(s) 150 €/pers	€
Professionnel APA financé au titre de la CPF ²	___ personne(s) 300 €/pers	€
Total		€

¹ Tarif membre SFP-APA valable pour les personnes à jour de leur cotisation le jour de l'inscription.

² Joindre copie de justificatifs (Licence 3 STAPS APA-S, ...) à l'inscription, justifiant du titre d'Enseignant en APA

b) Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation :	€ (HT)
TOTAL (TTC)	

c) L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir



SFP-APA

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

d) Modalités de règlement :

La facture est établie sur demande par M. Lefranc, Secrétaire de la SFP-APA (secretaire@sfp-apa.fr), et transmises à (Nom du contact référent de la structure cliente*) :

Nom du stagiaire (auto-financement) ou de l'entreprise cliente (CPF) * :

Courriel* :

Tél.* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

* À compléter

La réservation de l'action de formation sera effective après acquittement de la totalité des sommes dues par l'entreprise cliente. La réception par la Société Française des Professionnels en APA, organisme de formation, doit intervenir **7 jours** au minimum avant la date du début de la première session de l'action de formation (Cachet de la poste ou autorisation de paiement par carte bancaire validée faisant foi).

Le règlement peut s'effectuer :

- Par chèque, à l'ordre de la Société Française des Professionnels en APA', à envoyer à l'adresse suivante :
Sébastien Lefranc, Secrétaire de la SFP-APA (secretaire@sfp-apa.fr),
7 La Mesleraye, 50400 Saint Planchers.
- Par virement bancaire : cf. coordonnées bancaires transmises par le secrétaire de la SFP-APA, sur demande

Article 3 : Dédit ou abandon

- La SFP-APA retiendra 50% du coût total de la formation en cas de résiliation de la présente convention par le client survenant à moins de **10 jours** francs avant le début de l'action de formation au titre de dédommagement. La totalité des sommes versées seront retenues pour toute résiliation survenant dans les **7 jours** francs précédant le début de la formation.*
- En cas de réalisation partielle de l'action du fait du client, seule sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, au prorata du nombre de stagiaire présents sur le nombre de stagiaires prévus.*



SFP-APA

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

- c) *En outre, la SFP-APA retiendra 30% du montant correspondant à la partie non-réalisée de l'action, au titre de dédommagement.*
- d) *Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas être imputés par ce dernier sur son obligation définie à l'article L6331-1 du code du travail ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCA.*
- e) *En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1, le client se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à **7 jours** francs avant la date prévue de commencement de l'une des actions mentionnées à la présente convention, il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.*
- f) *La SFP-APA se réserve le droit d'annuler la formation si son taux de remplissage n'atteint pas le nombre de 10 inscriptions. Dans ce cas la SFP-APA s'engage à rembourser intégralement le coût d'inscription de la formation.*

Article 4 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de signature pour s'achever à l'issue de la prestation de formation, le 18/04/2020.

Article 5 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Instance d'Avranches sera compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en double exemplaire, à Saint-Planchers, le **13.02.2020**



Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

7 La Mesleraye - 50400 Saint Planchers – France

www.sfp-apa.fr



SFP-APA

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

Pour le client **	Pour la SFP-APA** Sébastien Lefranc, secrétaire national Christophe Latrille, président
-------------------	---

**** Nom, qualité du signataire, signature et cachet**

Annexe 1. Programme détaillé de la Formation Continue

8h15 : accueil des participants

8h30 : tour de table, présentation des participants, évaluation d'entrée des connaissances

8h45 : Approche théorique et pratique de la marche nordique :

- Historique de la marche nordique
- Définition et principes fondamentaux de la marche nordique
- Matériel
- La séance type de marche nordique
- Point sur la législation en marche nordique

9h45 : Partie pratique : Apprentissage de la technique marche nordique

10h30 : Pause

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

7 La Mesleraye - 50400 Saint Planchers – France

www.sfp-apa.fr



10h45 : Approche physiologique de la marche nordique (bénéfices liés à l'activité, au matériel, à l'environnement)

12h00 : Contre-indications pour la marche nordique

12h30 : Repas

13h30 : Les publics rencontrés en marche nordique (caractéristiques, motivations, besoins...)

14h30 – 16h00 : Partie pratique : Catalogue d'exercices (échauffement, renforcement musculaire, étirements, particularités liées au relief ou au public...)

16h – 16h30 : QCM en salle

Annexe 2. Présentation détaillée du(es) formateur(s) de la formation continue

- **Intervenant(s) formateur(s)**

NOM, Prénom	Titres & diplômes	Qualités, expérience en lien avec les contenus de la formation	Liens avec l'organisme de formation (Administrateurs, adhérents, partenaire...)
Raça Ivan	<ul style="list-style-type: none">- Master 2 STAPS APA-S- Doctorant en STAPS (Université de Caen – Normandie) D.U. Préparation physique, Préparation mentale, Nutrition Coach Athlé Santé (Enseignant en Activité Physique Adaptée)	<ul style="list-style-type: none">Entraîneur de marche nordique pour la fédération française d'athlétisme depuis 7 ans Formateur des entraîneurs au sein de la fédération ; enseignant la marche nordique en STAPSParcours dans le domaine de l'APAS	Adhérent à la SFP APAS depuis de nombreuses années

- **CV intervenant(s)**

Cursus universitaire

2016 à aujourd'hui : Doctorant enseignant et chercheur à l'UFR STAPS, Université de Caen (Laboratoire CesamS)

2015 –2016 Master 2 STAPS, APA-S «Evaluation et Optimisation de la Performance» à l'Université de Rouen (Mention Bien)

2014 –2015Diplôme Universitaire « Préparation Mentale et Aide à la Performance » à l'Université de Clermont-Ferrand (Mention Assez Bien).

2013 –2014Diplôme Universitaire « Nutrition, Micro nutrition, Exercice et Santé » à l'Université de Poitiers (Mention Bien).

2013 –2014Diplôme Universitaire « Évaluation et Préparation Physique » à l'Université de Poitiers (Mention Bien).

Autres formations

2014 : Certification en Coaching Mental



SFP-APA

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

2013 : Diplôme Fédéral entraîneur 1er degré Marche-Nordique (FFA).

2013 : Label « Coach-Athlé-Santé » (FFA).

2012 : Entraîneur 2ème degré Demi-fond-Marche (FFA).

Activités professionnelles et Extra-professionnelles

Septembre 2018 : Parution d'un ouvrage aux éditions Amphora : « Pour une foulée efficiente: de l'amélioration de la performance à la prévention des blessures en course à pied »

Juin 2018 : Conférencier à l'Euro Nordic Walk: grand rassemblement national de marche nordique (Méaudre)

Juin 2017 : Coordinateur général et organisateur du championnat de France FSGT d'athlétisme sur piste (Alençon)

8 juin 2017 : Conférencier pour le congrès national de la Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée (Paris)

Depuis 2017 : Intervenant lors du Congrès National de la Médecine Générale (Paris)

Depuis 2017 : Formateur pour la formation « Sport après Cancer » -Onco Normandie (Caen)

Depuis novembre 2016 : Représentant (élu) des doctorants au sein du laboratoire CesamS

Depuis novembre 2016 : Coordinateur et formateur pour la formation « Athlétisme : demi-fond / marche athlétique » pour la Ligue de Normandie d'Athlétisme

Depuis octobre 2016 : création et encadrement d'une section marche nordique pour le Stade Vernolien Athlétisme (Verneuil sur avre)

Dossiers de recherche réalisés

- 2016 à aujourd'hui : Thèse « Les bienfaits de la pratique en groupe sur le bien-être des pratiquants d'activités physiques d'itinérance (course à pied, randonnée pédestre, randonnée aquatique –longe côte et marche nordique » (en cours).

- 2014 –2015 : Mémoire pour le Master STAPS 1 (Rouen) intitulé : «LA MARCHÉ NORDIQUE : une activité physique et sportive aux perceptions et aux modes de pratique individualisés ».

- 2014 –2015 : Rapport de stage pour le Diplôme Universitaire « Préparation Mentale et Aide à la Performance » (Clermont-Ferrand) intitulé : « INITIATION A LA PREPARATION MENTALE CHEZ LE JEUNE SPORTIF : l'exemple de l'athlétisme »

- 2013 –2014 : Rapport de stage pour le Diplôme Universitaire « Nutrition, Micro nutrition, Exercice et Santé » (Poitiers) intitulé : « Analyse nutritionnelle associée à la prescription d'activités physiques pour un athlète en phase de reprise »

- 2013 –2014 : Rapport de stage pour le Diplôme Universitaire « Évaluation et Préparation Physique » (Poitiers) intitulé : « L'AQUAJOGGING : l'activité idéale de substitution du coureur en période de blessure »

- 2011 –2012 : Rapport de stage pour la Licence STAPS (Le Mans) intitulé : « Améliorer l'estime de soi d'un tétraplégique par la balnéothérapie »



Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée

7 La Mesleraye - 50400 Saint Planchers – France

www.sfp-apa.fr